

par Anne-Claire Pignal *

Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'IAE en particulier traversent une période lourde d'interrogations et d'inquiétudes. Les questions portent tant sur le sens de leur mission que sur sa mise en œuvre au regard des évolutions du contexte économique et social : une SIAE isolée sur son territoire ne permet pas de répondre aux besoins multiples des personnes en situation de précarité. Les inquiétudes concernent jusqu'à la survie même des structures : la survie économique de nombreuses SIAE est de fait menacée, tant par l'exacerbation de la concurrence dans certains secteurs, que par les risques de diminution d'aides publiques. Les acteurs de l'IAE sont donc contraints de repenser profondément leurs missions et leurs pratiques professionnelles pour répondre à l'enjeu de la lutte contre les exclusions et pour démontrer leur valeur ajoutée.

Pour mener cette réflexion et cette rénovation, ils disposent de deux leviers puissants : leur territoire et les innovations de l'économie sociale et solidaire (1). Aucun de ces deux leviers n'est nouveau. L'IAE fait déjà pleinement partie de la grande famille de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, les SIAE, pour la plupart, sont nées d'une impulsion venant de forces vives du territoire (travailleurs sociaux, élus locaux, groupes de chômeurs, etc.) ; et elles travaillent au quotidien avec ces acteurs. Il ne s'agit donc pas de faire table rase, mais d'analyser finement son potentiel pour se projeter et réinventer de nouvelles manières d'entreprendre avec son territoire.

Ne plus agir seul

Il apparaît aujourd'hui que la fonction de « sas » vers l'emploi pérenne en entreprise ne peut plus être considérée comme la mission principale des SIAE. Sur certains territoires, l'entreprise de l'IAE est le plus gros employeur pour les personnes disposant de peu de qualifications. Par ailleurs, certaines personnes restent au sein d'une SIAE bien au-delà d'un parcours d'insertion « classique » de 24 mois (2). À l'inverse, les missions ponctuelles, dans le cadre de mises à disposition à destination d'entreprises ou de particuliers, continuent de prouver leur nécessité pour de nombreuses situations : besoin de ressources complémentaires, nécessité de tester une aptitude professionnelle, etc. L'IAE reste donc indispensable, mais elle ne peut plus agir seule.

La constitution d'« ensembliers » ou de groupes économiques solidaires permet d'articuler différents types d'organisations

* Chef de projet VITA au COORACE, <http://www.coorace.org>, rubrique VITA

(1) Pour un panorama actualisé de l'Économie sociale en France, voir V. Robert, *L'irrésistible montée de l'économie sociale. Un projet, une culture, des valeurs*, Paris, Éditions Autrement, 2007.

(2) Ces personnes, dont les parcours personnels et professionnels ont souvent été difficiles, ont des compétences réelles qui justifieraient pleinement une sortie positive de l'IAE. Cependant, le passage ne se fait pas, car l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique auxquels elles ont été attachées n'existent pas (encore) hors de l'IAE. Les SIAE se trouvent donc de fait dans une position d'employeurs à long terme, alors que les contrats qu'elles proposent perpétuent une forme de précarisation.



d'aide à l'insertion (3), ainsi que, dans certains cas, des entreprises ou associations développant de l'activité, sans la dénomination « insertion », au service des parcours socioprofessionnels. Cette intégration favorise une orientation et un suivi unifiés au service des personnes, en réponse à la diversité de leurs situations et à leurs évolutions. Elle permet également d'atteindre une « taille critique » en termes d'emplois et de chiffre d'affaires, qui renforce la légitimité et l'assise économique du groupe, ainsi que sa capacité à peser et à prendre des initiatives sur le territoire (4).

Encore faut-il avoir la volonté d'être une telle force de proposition, au-delà des missions classiques de l'IAE ! À partir de sa position d'ensemblier d'insertion sur un bassin de vie cohérent, à cheval entre l'Isère et la Savoie, le Groupe ICTASYS (5) a pu construire, en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Guiers, une Maison Emploi et Services, au sein de laquelle il va coordonner les actions et réflexions des acteurs de l'emploi, de la formation et du développement économique. Ce positionnement et cette légitimité aujourd'hui reconnus sont le fruit d'un long travail de la structure sur ses propres fondements et sur ses partenariats, ainsi que de sa volonté de devenir force de proposition.

Au-delà de l'IAE, un tel groupe peut élargir la palette de ses offres d'emplois et de services : il peut intégrer ou créer d'autres types de services de nature sociale, économique, ou bien de coordination entre acteurs et de veille quant aux opportunités de développement local (économique, social, culturel, etc.). En milieu rural, créer de nouveaux outils d'insertion n'est pas forcément envisageable ni souhaitable. En fonction de la réalité territoriale et des acteurs déjà en place, il convient d'innover, en proposant des alliances et des modes de gouvernance unifiés entre acteurs de cultures parfois diverses. À Morez, dans le Jura, sur un territoire rural enclavé et gravement touché économiquement, des SIAE ont décidé conjointement de lancer la BISE « Boutique de l'initiative solidaire et de l'emploi » (6), qui est un point d'accès aux services de proximité pour les habitants du territoire. Elle accueille des permanences d'acteurs du champ social, oriente les habitants vers les partenaires associés les plus compétents et matérialise la réflexion conjointe entre structures différentes. Elle postule aujourd'hui au label de « Relais de services publics ».

(3) Association intermédiaire (AI), Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), Entreprises d'insertion (EI), Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), etc.

(4) Atteindre cette taille critique, c'est pouvoir disposer de moyens humains et financiers suffisants pour développer une fonction de recherche et développement, comme le groupe ARCHER a réussi à le faire sur Romans, le Nord de la Drôme et progressivement le Nord de l'Ardèche. Voir ci-contre, l'article de Ch. Chevalier.

(5) Le groupe AMOF a dévoilé sa nouvelle identité le 16 mars 2007 en devenant le Groupe ICTASYS.

(6) La BISE est portée par l'Association de Lutte contre le Gaspillage (Chantier d'insertion).

L'économie sociale en actes

Pour une SIAE, ne plus agir seule sur son territoire, mais en groupe ou en pôle, c'est également renforcer sa stabilité économique en mutualisant et en diversifiant les moyens et les ressources, qui peuvent s'appuyer sur plusieurs piliers : l'activité

PLUS LOIN QUE LE PARTENARIAT

La dynamique du développement d'activités est spécifique à chaque site. Néanmoins quelques pistes de travail peuvent émaner des expériences en cours à Romans et en Drôme nord.

n Développement de métiers nouveaux, autour des services à la personne, mais également des services aux entreprises.

n Création d'activité, à partir d'aide aux porteurs de projets, mais également autour de projets susceptibles de renforcer les entreprises existantes : mutualisation de moyens, mise en place de centrales d'achat, actions communes, etc.

n Sauvegarde de l'activité existante : reprise d'une activité stoppée après le départ à la retraite du dirigeant, reprise d'entreprises suite à un sinistre, dépôt de bilan ou liquidation...

Cette voie du développement d'activités économiques (1), correspond à la spécificité et à la responsabilité d'acteur « privé », au service de projets d'intérêt collectif, qui sont celles des SIAE ; elles suppose un certain nombre de conditions :

- assumer et afficher leur rôle d'acteur du développement local de l'activité, et ceci avec la particularité de leur démarche : organiser une pluralité de réponses en constituant une diversité d'outils, de dispositifs, liés à l'insertion (2), mais aussi, au-delà, des « outils d'insertion » (3) ;

- constituer une surface d'intervention rendant efficaces et « visibles » les actions ;

- nouer des relations opérationnelles avec d'autres acteurs ;

- ouvrir les Conseils d'administration des SIAE aux décideurs et aux acteurs locaux.

Les « ensembliers » ou groupes d'insertion (4) ont, dans la mise en place de ces démarches, dès aujourd'hui, une responsabilité particulière. Ils rencontrent des partenaires économiques variés. Ils ont l'habitude de gérer différents types d'activité économique dans un environnement juridique et technique « instable ». Ils sont souvent confrontés à des montages financiers incluant financement public, privé et solidarité financière. Pour ces raisons, ils peuvent répondre concrètement et de manière réactive, sur le plan économique, dans un domaine, le développement local, où finalement les acteurs réellement agissants ne sont pas si nombreux (5).

Un des socles où pourraient s'agréger les initiatives locales de développement de l'emploi pourrait être constitué par des acteurs se revendiquant de l'économie sociale et solidaire. Ils sont, en effet, souvent très impliqués dans les bassins de vie. La multiplicité de leurs organisations et leur diversité de taille, de fonctionnement, de champ d'activités en font des acteurs de premier ordre dans de nombreux projets.

Christophe Chevallier

Directeur, Groupe Archer (Romans)

(1) Prioritairement sur le secteur marchand et pourquoi pas en restreignant parfois un peu « la part de l'insertion », quand c'est nécessaire pour le mixage des publics ou la viabilité économique.

(2) Entreprise d'Insertion, Entreprise de travail temporaire d'insertion, Association intermédiaire, Atelier et Chantier d'insertion.

(3) Organisme de formation, groupement d'employeurs, Scop, société de « portage », association mandataire, etc.

(4) Le terme « ensemblier » ou « groupe d'insertion » ne correspond pas à une définition juridique particulière ; le COORACE a mis en place un groupe de travail dans l'objectif de développer ce type d'organisation.

(5) Le développement local de l'emploi mobilise beaucoup d'énergie et même de financement, mais peu « d'acteurs agissants ».



économique, la redistribution (7), la réciprocité, le bénévolat notamment (8).

L'association intermédiaire Rhuy's Emplois, implantée sur un territoire touristique et rural en bordure du Golfe du Morbihan, réfléchit ainsi à la création d'une activité de maraîchage biologique. Cette activité permettra de diversifier les solutions proposées aux demandeurs d'emploi, notamment pour les personnes qui ont dépassé les limites du parcours d'insertion classique, mais ne peuvent pas réintégrer une activité productive sans un encadrement solide. Ne correspondant réellement à aucun type de structure existant, ce projet va nécessiter innovation dans les statuts, et recherche des fonds nécessaires pour lancer l'activité. D'ores et déjà, Rhuy's Emplois réfléchit aux moyens de mobiliser l'épargne solidaire organisée, voire directement celle pouvant provenir des citoyens du territoire à titre personnel.

Au-delà des nouvelles réponses à donner face aux enjeux du chômage et de leur survie économique, les acteurs de l'IAE ont une valeur ajoutée à apporter sur le territoire en s'inscrivant pleinement dans l'économie sociale et solidaire. Ils peuvent être forces de proposition pour de nouvelles formes de développement local endogène et de gouvernance, remettant l'être humain et son environnement au centre de leur projet. Les acteurs de l'IAE ont les moyens et ont intérêt à réfléchir à des activités alternatives, qui répondent aux réels besoins du territoire et de ses habitants. L'Agence pour le Développement des Services de Proximité accompagne ainsi plusieurs SIAE volontaires dans une réflexion sur le développement de services de proximité « solidaires » (9). À partir d'une analyse de la demande en services sur le territoire qui implique une pluralité d'acteurs et notamment les bénéficiaires potentiels des services, il s'agit de construire une réponse aux besoins individuels et collectifs non ou mal satisfaits et de permettre au plus grand nombre d'en bénéficier (10).

Mobiliser son territoire et s'inscrire pleinement dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire constituent donc des opportunités pour l'insertion par l'activité économique. Ces leviers sont à portée de main. Cependant, les mobiliser efficacement requiert exigence et volontarisme : l'exigence de la réflexion sur le sens de l'action et sur le projet politique de la structure ; le volontarisme, car il s'agit réellement de changer de posture pour se concevoir et s'impliquer comme acteur d'un développement territorial solidaire.

Anne-Claire Pignal

(7) En veillant à sauvegarder la contractualisation avec les acteurs publics autour de missions d'intérêt général et de projets de développement.

(8) La mixité des ressources est l'une des innovations de l'économie sociale et solidaire qu'exploitent souvent pleinement les SIAE.

(9) L'accompagnement de l'ADSP est réalisé dans le cadre du projet VITA, porté par le COORACE, avec le soutien du FSE et de la DGEFP (pour en savoir plus : <http://www.coorace.org>, rubrique VITA).

(10) Le groupe Espace Centremploi, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), va ainsi lancer une analyse des besoins en services des salariés et entreprises d'une zone d'activité, associant pleinement les employeurs et les actifs du territoire. Cette phase d'étude aura l'originalité d'être portée par un Chantier d'insertion, dont les salariés auront ainsi l'opportunité de rencontrer les entreprises du territoire.